

COUPE DE FRANCE D'EAU LIBRE : CARCANS

Date : Mardi 8 juillet 2008
Lieu : Carcans – plage de Maubuisson
Clôture des engagements : 3 juillet (possibilité sur place pour 2 €)
Programme : 5000 mètres et 2000 mètres (Coupe de France), 500 mètres découverte

COUPE DE FRANCE D'EAU LIBRE : LIBOURNE

Date : Samedi 13 septembre 2008
Lieu : Libourne
Clôture des engagements : 9 septembre (possibilité sur place pour 2 €)
Programme : 10 kilomètres, 5000 mètres, 3000 mètres et 1500 mètres (Coupe de France), 500 mètres découverte

Règlement sportif :

Chaque étape organisée en Gironde le sera selon les règles éditées par la FFN pour la Coupe de France de Nage en Eau Libre.

Tous les nageurs régulièrement licenciés dans un club affilié à la FFN pourront participer.

L'étape de Libourne servira de support au Championnat d'Aquitaine Eau Libre pour les nageurs licenciés dans un club d'Aquitaine.

Le classement cumulé des 2 étapes déterminera les vainqueurs du BAL de la Gironde.

Championnat d'Aquitaine :

Classement établi sur les courses de l'étape de Libourne, récompensant la première nageuse et le premier nageur de chacune des catégories déterminées ci-dessous sur chacune des épreuves suivantes "Coupe de France":

Le champion régional sera récompensé pour chaque podium de ces épreuves.

Catégories :

Selon le règlement prévu pour chaque course.

Combiné des épreuves de Gironde :

Classement cumulé sur les 2 étapes organisées par le Comité de Gironde de Natation récompensant les 3 premières nageuses et les 3 premiers nageurs toutes catégories confondues ayant participé au minimum à 1 épreuve sur chaque étape

Récompenses :

	<u>5000 mètres + 10 Km</u>	<u>3km et/ou 1500 + 2 km</u>
Premier	230 euros	90 euros
Deuxième	170 euros	67 euros
Troisième	115 euros	45 euros

Attribution des points pour le BAL :

Il vont être revus pour y ajouter un barème spécifique au 3000 mètres

Engagements :

Date et heure limites de saisie sur le site et transmission du bordereau récapitulatif :

Carcans : Jeudi 3 juillet

Libourne : Mardi 9 septembre

Les engagements pourront aussi être déposés sur place, le montant de chaque engagement sera alors majoré de 2 € pour les nageurs licenciés dans un club hors Gironde et de 2 € seulement pour les nageurs licenciés en Gironde